

La bibliothèque de Saint-Just : catalogue et essai d'interprétation critique

Mis sous scellés avec ses papiers au soir du 9 Thermidor¹, les livres de Saint-Just furent inventoriés le 13 fructidor an III (30 août 1795) après leur transfert au dépôt littéraire de la rue Cerutti. Cet inventaire² a attiré à plusieurs reprises l'attention des chercheurs : à la fin du XIX^e siècle, Germain Bapst³ en a donné une transcription accompagnée de remarques et, plus récemment, Agnès Marcetteau-Paul et Dominique Varry⁴ lui ont consacré un développement dans leur étude d'un corpus de vingt-six inventaires de bibliothèques de la période révolutionnaire. Ce sont dans les deux cas des commentaires brefs (moins d'une page) rendant seulement compte d'une partie des livres répertoriés par l'inventaire, en sorte que l'on ne dispose pas d'une analyse de la bibliothèque de Saint-Just qui soit exhaustive et suffisamment précise.

Cet article pose les bases d'une telle étude critique. On trouvera d'abord une nouvelle transcription de l'inventaire qui corrige les erreurs des transcriptions existantes⁵. Nous l'avons fait suivre du catalogue des trente-deux ouvrages que l'inventaire permet d'identifier, dans lequel nous indiquons chaque fois que possible l'édition que possédait Saint-Just. Il a en effet paru que, dans la mesure où au XVIII^e siècle le texte d'un ouvrage varie souvent considérablement d'une édition à l'autre, donner simplement une liste de titres et d'auteurs n'était pas satisfaisant : les éditions ont donc été identifiées en utilisant les ouvrages bibliographiques spécialisés, les catalogues des bibliothèques publiques et des librairies anciennes ainsi que les sources et les possibilités de recherche inédites qu'offre le réseau Internet.

À partir de ce catalogue, nous avons réalisé un premier essai d'examen critique qui prend en compte l'ensemble des livres répertoriés en les classant par domaines de connaissance⁶. Un développement sur le devenir des livres de Saint-Just conclut ce travail.

¹ AN, F/7/4775¹¹.

² AN, F/17/1198, pièce n° 117.

³ « Inventaire des bibliothèques de quatre condamnés », *La Révolution française*, t. 21, juillet-décembre 1891, p. 535.

⁴ « Les bibliothèques de quelques acteurs de la Révolution, de Louis XVI à Robespierre », *Livre et Révolution, Mélanges de la Sorbonne*, n° 9, 1989, p. 204.

⁵ Outre celle de G. Bapst, il s'agit de la transcription faite par Michel Morineau en annexe d'un article sur Couthon, qui a le mérite d'être complète mais qui présente des erreurs empêchant d'identifier plusieurs livres (« Documents sur Georges Couthon », *AHRF*, n° 253, 1983, p. 468-469). Une transcription manuscrite très lisible mais fautive est également conservée à la Bibliothèque nationale de France sous la cote NAF 22995.

⁶ Nous avons préféré ce mode de classement à la classification traditionnelle de la librairie parisienne selon cinq catégories (Belles-lettres, Histoire, Sciences et arts, Droit et jurisprudence, Religion) qui, en règle générale, est mal adaptée aux bibliothèques de la fin du XVIII^e siècle. Notre jugement concorde avec celui de Claude Jolly,

Transcription du document F/17/1198 (pièce n° 117) des Archives nationales⁷

Le 13 fructidor an 3^{e9}

depot national Litteraire Rue S ^t -Marc ⁸	Inventaire des Livres de l'ex-constituant et condamné S ^t -Just déposé dans une Maison dite depot national Rue Cerutti N° 5 section du Mont blanc a nous remis par le Citoyen Desroches commissaire du Bureau du Domaine national du Departement de paris en presence des Citoyens Chailliot et Mosnier commissaires adjoints au Comité de laditte section dont la description et la mise en paquet va etre faite ainsi qu'il suit. Savoir.	
N° 1 ---	2 vol ¹⁰ in 4° et 5 vol in 8°. yu le grand et confucius par cleric deux tomes 1 vol, codes des loix des Jentoux meme vol, Le conseiller d'état, in 4°. constitution de l'angleterre de delolme 1778 Elemens d'arithmetique de Maseas 1788 harrangues Politique de Demosthenes traduite par gin 1791.....	7 –
2 ---	14 vol in 12 Emile 4 vol vie de Cromwel 1730, 3 vol discours sur l'histoire universelle 1763, 2 vol Salustes de Dotteville, pensées de pascal 1699. aventures de telemaque figures 1738 Le Genie de hume.....	14 –
3 ---	14 vol oeuvres de Montesquieu 6 vol, Du meme le tôme 4. Revolutions Romaine les tomes 1 et 3. principes de Moral de Moral [<i>sic</i>] de Mably formant le tome 15 de ses œuvres, Les autres ne meritant description.....	14 –
4 ---	16 vol in 12 rel ¹¹ et Broches complets et incomplets oraisons choisies de Ciceron latine et françaises 2 vol Caracteres de Theophrastes 1750, 2 vol Œuvres posthumes du chevalier Temple, histoire poetique 1777. fables de la fontaine 1788 Contrat social 1791. Lettres d'une peruvienne 1787 pensées de J. J. Rousseau Brochés 2 vol Gerusalem delivrée 1793 figure 2 vol Manuel des Jeunes Republicains Brochés.....	16 –
5 ---	16 vol in 8°. Brochés Code Militaire 1793 3 vol Recueil de pieces affaires du temps 2 vol, confessions de J. J. Rousseau tomes 3 ^e Les chaines de l'esclavage Memoire sur l'education des bêtes a laine par Duquesnoy les autres affaires du temps ne meritant aucune description, Plus les N ^{os} 20 a 25 des tableaux de la Revolution francaise 6 Cahiers.....	16 vol 6 Cahiers

qui a aussi adopté une classification moderne dans son étude des livres de l'abbé Grégoire (« La bibliothèque de l'abbé Grégoire », *Livre et Révolution, op. cit.*, p. 209-220).

⁷ Notre transcription conserve la graphie, souvent fautive, et la ponctuation originales. Les inscriptions « N° 1 », « 2 », etc. de la première colonne de l'inventaire renvoient aux numéros des paquets de livres. Les nombres de la troisième colonne correspondent au nombre de volumes contenus dans chaque paquet (« 7 – », par exemple, se lit « 7 volumes »).

⁸ Inscription postérieure (Cf. en fin d'article la section sur le devenir des livres de Saint-Just après fructidor an III).

⁹ Cette date, qui paraît avoir été écrite postérieurement, comporte des surcharges qui la rendent difficilement déchiffrable. Il est en effet également possible de lire non pas « 13 fructidor an III » mais « 12 fructidor an III », cette dernière date correspondant à celle de la vente des autres biens de Saint-Just rue Caumartin.

¹⁰ Dans tout l'inventaire, « vol » abrège « volume[s] ».

¹¹ « rel » est mis pour « reliés ».

Catalogue succinct des ouvrages mentionnés dans l'inventaire

La liste suivante¹² a été réalisée en croisant les indications fournies par l'inventaire (dates d'édition, formats des livres, nombre de volumes) avec les ressources informatisées du Catalogue collectif de France qui répertorie les livres conservés à la Bibliothèque nationale de France et dans les principales bibliothèques municipales et universitaires françaises, les catalogues en ligne de plusieurs grandes bibliothèques publiques étrangères¹³ ainsi que les catalogues de vente de librairies spécialisées en livres anciens. Les bibliographies des éditions de Montesquieu et de Rousseau ont également été consultées¹⁴. Nous avons parfois pu identifier certains livres rares en nous aidant de Google Books (Google Livres) malgré les difficultés d'utilisation de cette bibliothèque numérique pour la recherche bibliographique¹⁵.

Les ouvrages sont rangés par ordre d'inscription dans l'inventaire. Pour chacun des ouvrages, la graphie et la ponctuation des titres et sous-titres sont données d'après la page de titre.

1. Clerc, Nicolas Gabriel. *Yu le Grand et Confucius, histoire chinoise*. Soissons, Ponce Courtois, 1769, 1 vol. in-4°.

2. Halhed, Nathaniel Brassey. *Code des loix des Gentoux, ou Réglemens des Brames, traduit de l'Anglois, d'après les Versions faites de l'original écrit en Langue Samskrite*. Paris, Stoupe, 1778, 1 vol. in-4°.

3. *Le Conseiller d'Estat, ou Recueil des plus generales considerations servant au maniment des affaires publiques. Divisé en deux parties. En la première est traicté de l'establisement d'un Estat. En la seconde, Des moyens de le conserver & l'accroistre*. Première édition : Paris, Estienne Richer, 1632, 1 vol. in-4° ; rééditions dans ce format par le même éditeur en 1633 et à Paris chez Michel Bobin en 1645.

4. Lolme, Jean Louis de. *Constitution de l'Angleterre, ou Etat du gouvernement anglois, comparé avec la forme républicaine et avec les autres monarchies de l'Europe*. Amsterdam, E. van Harrevelt, 1778, 1 vol. in-8°.

5. Mazéas, Jean Mathurin. *Elémens d'arithmétique, d'algebre et de géométrie, avec une Introduction aux Sections coniques. Ouvrage utile pour disposer à l'étude de la Physique, & des Sciences Physico-Mathématiques*. Paris, Nyon, 1788, 1 vol. in-8°.

¹² On trouvera des précisions sur ces ouvrages et leurs auteurs dans Anne QUENNEDEY, *Un sublime moderne : l'éloquence de Saint-Just à la Convention nationale (1792-1794)*, thèse dactylographiée, Paris-Sorbonne, 2013, t. III, p. 147-193.

¹³ En particulier la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne et la bibliothèque de l'Université d'Ottawa.

¹⁴ Jean ERHARD, « Les Œuvres complètes de Montesquieu », *La Notion d'Œuvres complètes, Studies on Voltaire and the eighteenth century*, n° 370, 1999, p. 49-55 ; Théophile DUFOUR, *Recherches bibliographiques sur les œuvres imprimées de J.-J. Rousseau*, Paris, L. Giraud-Badin, 1925 ; Jean SÉNELIER, *Bibliographie générale des œuvres de J.-J. Rousseau*, Paris, PUF, 1950.

¹⁵ Les notices des ouvrages mis en ligne sur Google Books sont notoirement insuffisantes et très inférieures à celles réalisées pour les bibliothèques traditionnelles. Pour notre recherche, nous avons particulièrement eu à regretter que ne soient spécifiés ni le format des livres scannés ni les bibliothèques qui les conservent. Cependant, il a souvent été possible de remédier à ces défauts grâce aux indications de catalogage portées sur les pages et couvertures des livres, qui ont permis de remonter aux catalogues des bibliothèques concernées.

6. *Les Harangues politiques de Démosthène avec les deux harangues De la Couronne. Traduction nouvelle par M. Gin. Suivies de notes relatives aux circonstances présentes et des extraits de plusieurs comédies d'Aristophane.* Paris, Didot fils aîné - Bossange, 1791, 2 vol. in-8^o¹⁶.
7. Rousseau, Jean-Jacques. *Émile ou de l'Éducation.* Première édition : Amsterdam, Jean Néaulme, 1762, 4 vol. in-12 ; plusieurs rééditions en quatre volumes au même format jusqu'en 1794.
8. Leti, Gregorio. *La Vie d'Olivier Cromwel.* Amsterdam, Henri Desbordes, 1730, 3 vol. in-12.
9. Bossuet, Jacques Bénigne. *Discours sur l'histoire universelle à Monseigneur le Dauphin : pour expliquer la suite de la Religion & les changements des Empires.* Paris, Christophe David, 1763, 2 vol. in-12.
10. *Traduction de Salluste avec La vie de cet historien et des notes critiques ; Seconde édition revue, corrigée & augmentée du Texte Latin à côté de la Traduction, avec des Variantes choisies ; par Jean-Henri Dotteville, de l'Oratoire.* Paris, Auguste Martin Lottin, 1763, 1 vol. in-12 ; plusieurs rééditions en un volume et au même format sont parues jusqu'en 1794.
11. Pascal, Blaise. *Pensées de M. Pascal sur la religion, et sur quelques autres sujets. Edition nouvelle. Augmentée de beaucoup de Pensées, de la Vie de l'Auteur, & de quelques Dissertations.* Amsterdam, Henri Wetstein, 1699, 1 vol. in-12.
12. Fénelon, François de Salignac de La Mothe. *Les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse. Nouvelle édition conforme au Manuscrit original, & enrichie de Figures en taille douce.* Amsterdam, J. Wetstein, G. Smith et Zacharie Chatelain, Rotterdam, Jean Hofhout, 1738, 1 vol. in-12.
13. Hume, David. *Le génie de M. Hume, ou Analyse de ses ouvrages, dans laquelle on pourra prendre une idée exacte des Mœurs, des Usages, des Coutumes, des Loix, & du Gouvernement du Peuple Anglois.* Londres, se trouve à Paris chez Vincent, 1770, 1 vol. in-12.
14. Montesquieu, Charles Louis de Secondat baron de La Brède et de. *Œuvres de Montesquieu*, 6 volumes. Il s'agit de l'une des éditions en 6 volumes in-12 ou in-16, ou encore de l'une des éditions en 7 volumes in-12 parues avant 1795 à laquelle manquerait un volume (ce qui expliquerait la présence du tome 4 des *Œuvres* de Montesquieu mentionné juste après dans l'inventaire : cf. 15 ci-dessous).
15. Montesquieu, Charles Louis de Secondat baron de La Brède et de. *Œuvres de Montesquieu*, tome IV. Ce volume isolé provient de l'une des éditions des *Œuvres* en 6 ou 7 volumes in-12 ou in-16 (cf. ci-dessus) ou de l'une des éditions en 4 ou 5 volumes in-8^o parues jusqu'en 1794.
16. Vertot, René Aubert de. *Histoire des révolutions arrivées dans le gouvernement de la république romaine*, tomes I et III. Première édition : Paris, François Barois, 1719, 3 vol. in-12 ; plusieurs rééditions au même format et en trois volumes jusqu'en 1794.

¹⁶ Il semble que Saint-Just ait possédé un seul des deux volumes de cette édition.

17. Mably, Gabriel Bonnot de. *Œuvres complètes de l'abbé de Mably*, tome XV. Toulouse, N.-Etienne Sens et Nîmes, J. Gaude, 1791, 1 vol. in-12 ; réédition chez les mêmes et dans un format identique en 1793.

18. *Oraisons choisies de Cicéron, latines et françoises. Traduction nouvelle*. Deux éditions possibles : Lyon, Jacques Guerrier, 1723-1726, 2 vol. in-12 ; Lyon, Antoine Molin l'aîné, 1726, 2 vol. in-12.

19. La Bruyère, Jean de. *Les Caractères de Théophraste, avec les Caractères ou Les Mœurs de ce siècle. Nouvelle Edition augmentée de quelques Notes sur ces deux Ouvrages, & de la Défense de La Bruyère, & de ses Caractères, par M. Coste*. Paris, Michel-Etienne David, 1750, 2 vol. in-12.

20. Temple, William. *Œuvres postumes du chevalier Temple, Contenant I. Un Essai sur les Mécontentemens populaires. II. Un Essai sur la Santé & la longue Vie. III. Une défense de l'Essai sur le Savoir des Anciens & des Modernes. Des Pensées sur les différents états de la Vie & de la Fortune, & sur la Conversation*. Utrecht, Guillaume van de Water, 1704, 1 vol. in-12.

21. *Histoire poétique, tirée des poètes français ; avec un dictionnaire poétique. Troisième édition, revue & corrigée*. Paris, Joseph Barbou, 1777, 1 vol. in-12.

22. La Fontaine, Jean de. *Fables choisies, mises en vers par monsieur De La Fontaine ; avec un nouveau commentaire par M. Coste*. Paris, Jean-François Bassompierre, 1788, 1 vol. in-12.

23. Rousseau, Jean-Jacques. *Du Contrat social, ou Principes du Droit politique*. Trois éditions possibles : Paris, Cazin, 1791, 1 vol. in-12 ; Strasbourg, Imprimerie de la Société typographique, 1791, 1 vol. in-12 ; Paris, Defer de Maisonneuve, 1791, 1 vol. in-12¹⁷.

24. Graffigny, Françoise de. *Lettres d'une Péruvienne*. Lyon, Bruyset frères, 1787, 1 vol. in-12.

25. Rousseau, Jean-Jacques. *Les Pensées de J. J. Rousseau, Citoyen de Genève*. Première édition en deux volumes in-12 : Amsterdam (Paris), Prault, 1766 ; plusieurs rééditions au même format et en deux volumes jusqu'en 1794.

26. Le Tasse, Torquato Tasso dit. *Jérusalem délivrée, poème du Tasse*. Londres, s. n., 1793, 2 vol. in-12.

27. *Le Manuel des jeunes Républicains, ou Éléments d'instruction à l'usage des jeunes élèves des écoles primaires. Ouvrage contenant un précis sur l'origine de la Nation française et sa révolution ; un exercice, en forme de Catéchisme, sur l'essence de notre gouvernement républicain ; la Géographie de la République Française ; trois Tableaux par ordre alphabétique ; [...] les Droits de l'homme ; la Constitution ; un recueil des faits héroïques les plus remarquables, par lesquels se sont signalés les Républicains Français ; une estampe représentant le jeune Barra au moment où il est assassiné, avec les faits héroïques qui lui ont mérité les honneurs du Panthéon*. Paris, Devaux - Patris, an II, 1 vol. in-12.

¹⁷ Cette dernière édition comprend également les *Considérations sur le gouvernement de Pologne et sur sa réformation projetée*.

28. *Code militaire, ou recueil méthodique des décrets relatifs aux troupes de ligne et à la gendarmerie nationale, rendus par les assemblées constituante et législative, et par la convention nationale, depuis 1789, jusques et compris le 15 juin 1793.* Paris, Prault, 1793, 3 vol. in-8°.

29. Rousseau, Jean-Jacques. *Seconde partie des Confessions de J. J. Rousseau. Tome troisième.* Deux éditions possibles : Genève, s. n., 1789, 1 vol. in-8° ; Paris, Poinçot - Lejay, 1789, 1 vol. in-8°.

30. Marat, Jean-Paul. *Les Chaînes de l'esclavage, Ouvrage destiné à développer les noirs attentats des princes contre les peuples ; les ressorts secrets, les ruses, les menées, les artifices, les coups d'état qu'ils emploient pour détruire la liberté et les scènes sanglantes qui accompagnent le despotisme.* Paris, Imprimerie de Marat, l'an premier de la République, 1 vol. in-8°.

31. Duquesnoy, Adrien Cyprien. *Mémoire sur l'éducation des bêtes à laine et les moyens d'en améliorer l'espèce.* Nancy, V^{ve} Bachot, 1792, 1 vol. in-8°.

32. *Tableaux de la Révolution française, ou Collection de quarante-huit gravures, représentant les Evénemens principaux qui ont eu lieu en France depuis la transformation des Etats-Généraux en Assemblée nationale.* Paris, Briffault de La Charprais, s. d., livraisons 20 à 25, 6 cahiers in-fol.

Essai d'interprétation critique

Préalablement à toute étude, il convient de soulever la question de l'identité du propriétaire de cette bibliothèque. Les auteurs qui se sont intéressés à l'inventaire ont tous considéré *a priori* qu'il répertoriait des livres du Conventionnel Saint-Just. Mais la mention « ex-constituant » à la première ligne de l'inventaire amène à se demander si cette bibliothèque ne serait pas plutôt celle du Constituant Freteau de Saint-Just, guillotiné le 26 prairial an II. Un ensemble d'indices dont aucun ne serait suffisant à lui seul mais dont la conjonction est remarquable fait cependant écarter cette attribution. Les plus décisifs¹⁸ sont à notre avis la date à laquelle l'inventaire fut réalisé, qui suit d'un jour la vente des meubles, vêtements et autres biens que Saint-Just détenait dans son domicile de la rue Caumartin¹⁹, et la mention par l'inventaire des livraisons 20 à 25 des *Tableaux de la Révolution française*, publication périodique distribuée gratuitement aux députés à mesure de leur parution. Or, les récents travaux de Claudette Hould ont montré que les numéros 20 à 25 des *Tableaux* sont parus à l'époque où Saint-Just siégeait à la Convention²⁰.

¹⁸ Les autres tiennent à la place qu'occupent les œuvres de Montesquieu et de Rousseau, influences majeures du Conventionnel, dans cette bibliothèque ainsi qu'à la présence d'un ouvrage de Marat, des trois premiers tomes du *Code militaire* et du tome XV des *Œuvres complètes* de Mably (pour tous ces livres, cf. la suite de notre développement).

¹⁹ Archives de Paris, cote DQ¹⁰ 790 ; publié partiellement par Gabriel VAUTHIER, *Annales révolutionnaires*, tome 15, 1923, p. 513-514.

²⁰ Claudette HOULD, *La Révolution par la gravure. Les Tableaux de la Révolution française*, Vizille, Musée de la Révolution française - Paris, Réunion des Musées nationaux, 2002, p. 236. C. Hould date de façon moins précise les livraisons 24 à 26 des *Tableaux* qui, d'après ses recherches, pourraient avoir paru début 1794 ou après Thermidor. Les collections des *Tableaux* que possédaient Saint-Just et Couthon (M. Morineau, *op. cit.*, p. 467) s'interrompant l'une et l'autre à la 25^e livraison, on peut préciser que les 24^e et 25^e livraisons sont antérieures au 9 Thermidor.

La bibliothèque de Saint-Just est relativement modeste : elle compte soixante-treize volumes en tout, soit trois fois moins que celle de Robespierre et presque deux fois moins que celle de Couthon, par exemple²¹. Que Saint-Just ait eu à Paris moins de livres que Robespierre ou Couthon n'est d'ailleurs pas étonnant car, à la différence de ses aînés, il n'avait emménagé dans la capitale qu'en septembre 1792.

La part des livres en rapport avec la Révolution y est importante. L'inventaire ne décrit précisément que onze volumes relevant de cette catégorie, mais il faut leur ajouter les dix volumes du cinquième paquet pour lesquels est seulement noté qu'ils portent sur des « affaires du temps ». Cette formule courante dans les inventaires désigne en effet « les nouvelles de politique qui regardent la conjoncture présente, et la situation des choses du monde » (*Dictionnaire universel* de Furetière). Ainsi, c'est entre un quart et un tiers des ouvrages de la bibliothèque de Saint-Just qui concernent, de façons diverses, l'actualité révolutionnaire. Parmi ces livres, le plus intéressant est certainement *Les Chaînes de l'esclavage*, traduction de l'ouvrage que Marat avait publié à Londres vingt ans plus tôt sous le titre *The Chains of Slavery* mais que son auteur a remanié pour la version française afin de le faire correspondre aux enjeux politiques contemporains. La présence de ce livre dans sa bibliothèque confirme le jugement très positif que Saint-Just porte sur les idées politiques de Marat dans ses discours. La bibliothèque de Saint-Just comprenait encore trois tomes d'un *Code militaire* réalisé à la demande du ministre de la Guerre Bouchotte, que le Conventionnel a pu acquérir durant l'été 1793 alors qu'il travaillait à la section de la Guerre du Comité de salut public en coopération étroite avec ce ministre²², ainsi que *Le Manuel des jeunes Républicains*, compilation hétérogène et sans grand intérêt, surtout utile pour ses tableaux récapitulants les départements, districts, cantons et chefs-lieux. Dernier ouvrage mentionné dans l'inventaire, les *Tableaux de la Révolution française* ne sont pas significatifs dans la mesure où, comme nous l'avons dit, ce périodique était offert aux députés.

Quels pouvaient être les dix autres volumes en rapport avec l'actualité que l'inventaire ne décrit pas ? D'après les autres inventaires de révolutionnaires condamnés, il pourrait s'agir de publications en série tels que les procès-verbaux de la Convention, de volumes de la *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale*, de journaux de format in-8° comme le *Journal des débats et des décrets*, d'ouvrages administratifs ou encore de recueils de textes imprimés plus ou moins hétérogènes²³.

Après la Révolution française, c'est la philosophie du XVIII^e siècle qui occupe le plus de place dans cette bibliothèque. Les auteurs les plus présents sont, sans surprise, Rousseau (huit volumes) et Montesquieu (sept volumes) dont on a souvent noté l'influence sur la pensée de Saint-Just²⁴. Cependant, la composition de cette bibliothèque marque une différence dans la façon dont Saint-Just considérait chacun de ces auteurs : alors qu'il lisait Montesquieu dans une édition de ses *Œuvres complètes*, il ne possédait que certaines des œuvres de Rousseau – *Émile*, le *Contrat social* dans une édition de 1791, une partie des *Confessions* – ainsi qu'une anthologie en deux volumes de ses œuvres. Saint-Just avait également chez lui un recueil d'extraits classés par thèmes de David Hume. Le quinzième tome des *Œuvres* de Mably, contenant les *Principes de morale* et un second texte attribué à l'abbé qui est un faux, serait quant à lui une acquisition tardive et en partie fortuite puisque, d'après une anecdote rapportée

²¹ Cf. également « Les bibliothèques de quelques acteurs de la Révolution... » qui examine un corpus de vingt-six bibliothèques. La bibliothèque de Saint-Just est l'une des deux qui contient le moins de volumes (*op. cit.*, p. 195).

²² Jean-Pierre GROSS, *Saint-Just, sa politique et ses missions*, Paris, Bibliothèque nationale, 1976, p. 52-55.

²³ Les deux volumes présentés allusivement comme « Recueil de pièces affaires du temps » sont certainement des recueils factices de ce type.

²⁴ « Entre l'*Esprit de la Révolution* et l'*Esprit des lois*, la filiation est perceptible à la fois dans le titre, la présentation, la formulation et la manière d'aborder les grands problèmes, mais aussi dans les réponses » (Bernard VINOT, *Saint-Just*, Paris, Fayard, 1985, p. 114).

par Laurent de l'Ardèche²⁵ qui la situe au printemps 1794, Saint-Just aurait emprunté le livre au Comité de salut public après une discussion entre ses membres. La pensée du Conventionnel ne paraît en effet pas avoir été marquée par ce philosophe jusqu'à la rédaction des passages du *Projet d'institutions* consacrés à la religion²⁶.

Avec respectivement sept et deux volumes, l'histoire et le droit sont moins représentés dans cette bibliothèque. Saint-Just possédait une histoire générale : le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet que complète une *Suite* anonyme, assez médiocre, résumant de façon chronologique les événements survenus entre 800 et 1700 principalement en France et en Europe. Saint-Just s'intéressait plus particulièrement à l'Angleterre et à la révolution anglaise, avec les trois tomes de *La Vie d'Olivier Cromwel* et les développements extraits de l'*Histoire d'Angleterre* que contient *Le génie de M. Hume*, ainsi qu'à l'histoire romaine. Sa bibliothèque contenait en effet l'ouvrage à succès que l'abbé de Vertot a consacré à la Rome antique, ainsi qu'un volume bilingue réunissant la *Conjuration de Catilina* et la *Guerre de Jugurtha* de Salluste. Les ouvrages de droit y sont remarquablement peu nombreux. Tout juste relève-t-on la *Constitution de l'Angleterre* de Jean-Louis de Lolme, autre succès de librairie du XVIII^e siècle que l'on retrouve dans plusieurs bibliothèques de Conventionnels condamnés, et un ouvrage de jurisprudence plus inattendu puisqu'il s'agit du *Code des loix des Gentoux*, une compilation réalisée à la demande de Warren Hastings pour instruire les colonisateurs anglais des règles et conventions des brahmanes.

Plusieurs tendances se dégagent des livres tant de philosophie que d'histoire et de droit décrits par l'inventaire. D'abord, un fort intérêt pour la philosophie morale et les questions politiques qui ne saurait étonner de la part de Saint-Just. Sa bibliothèque contenait les ouvrages majeurs sur la politique des philosophes des Lumières, et les livres d'histoire et de droit qui la composaient étaient tous propres à nourrir la réflexion d'un dirigeant politique. Il en est de même pour deux ouvrages plus anciens conservés dans sa bibliothèque qui sont des essais portant sur des aspects de la technique du gouvernement : *Le Conseiller d'Etat* généralement attribué à Philippe de Béthune, et l'*Essai sur les Mécontentemens populaires* de William Temple, première partie des *Œuvres postumes* du ministre de Charles II.

Par ailleurs, les lectures de Saint-Just montrent une attirance pour les penseurs anglo-saxons et pour l'Angleterre que l'on retrouve, parfois de façon plus prononcée, chez d'autres révolutionnaires²⁷. Nous avons mentionné les ouvrages de Hume, Temple et de Lolme, ainsi que *La Vie d'Olivier Cromwel* ; à ces ouvrages, il faut ajouter *Les Chaînes de l'esclavage* de Marat qui, outre ses nombreux exemples tirés de l'histoire anglaise, comporte en annexe un « Tableau des vices de la constitution anglaise » développant des thèses contraires à celles que soutient de Lolme dans sa *Constitution de l'Angleterre*²⁸.

Un autre centre d'intérêt que manifestent la bibliothèque de Saint-Just mais aussi les exemples historiques de ses discours, est l'Antiquité, particulièrement romaine. Le Conventionnel possédait en effet la synthèse de l'abbé de Vertot, les deux ouvrages de Salluste, les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*

²⁵ *Réfutation du livre de M. l'abbé de Montgaillard intitulé Histoire de France depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'en 1825*, Paris, Delaforest, 1828, p. 331.

²⁶ Anne QUENNEDEY, « Le rôle de Saint-Just dans l'élaboration du décret du 18 floréal an II », à paraître.

²⁷ Robespierre possédait ainsi des ouvrages de Locke, de Pope et de Bacon, *The Guardian* de Joseph Addison et Richard Steele, une *Histoire de la Grande-Bretagne* et une *Grammaire anglaise* (Fabienne RATINEAU, « Les livres de Robespierre au 9 Thermidor », *AHRF*, n° 287, 1992, p. 132-134).

²⁸ Doit-on supposer que la connaissance qu'avait Saint-Just des penseurs anglo-saxons ait été beaucoup plus étendue que ce qu'en laisse connaître sa bibliothèque ? Dans l'*Esprit de la Révolution*, il s'étonne que Pope n'ait sa statue nulle part en Europe, critique dans *Du Droit social* les vues de Hobbes sur l'état de nature, et son discours du 29 novembre 1792 contient une référence à Adam Smith. Ce que Saint-Just dit d'eux n'incite cependant pas à penser qu'il connaissait ces auteurs de première main, comme c'est le cas pour Hobbes qu'il cite d'après Montesquieu.

contenues dans le tome VI des *Œuvres de Montesquieu*, ainsi que des recueils de discours de Cicéron et de Démosthène dans des éditions en éclairant les enjeux historiques et politiques. Le quatrième livre du *Contrat social* contient aussi des chapitres sur les institutions romaines que sont les comices, le tribunat, la dictature et la censure.

Mais Saint-Just ne s'intéressait pas à la seule Antiquité gréco-romaine. Il possédait aussi des ouvrages traitant de la Chine ancienne, *Yu le Grand et Confucius*, et de l'Inde, le *Code des lois des Gentoux*, qui ont la particularité d'avoir été réunis en un seul volume ainsi que l'indique la précision « meme vol » après le titre *Code des lois des Gentoux*. Malgré leurs différences d'approche, ces deux ouvrages ont en effet en commun de porter sur des sociétés non européennes et précapitalistes généralement mal connues en Europe mais qui suscitaient au XVIII^e siècle un fort intérêt dans une partie du public cultivé. Ils témoignent qu'existaient chez Saint-Just non seulement une curiosité prononcée pour des civilisations très différentes de la nôtre mais aussi le désir de connaître précisément les mœurs et l'organisation politique et juridique d'autres peuples. Ce désir trouvait aussi à se satisfaire avec l'*Introduction historique* sur les Incas qui précède les *Lettres péruviennes* dans l'édition du livre de Mme de Graffigny que possédait Saint-Just et avec l'*Esprit des lois*²⁹. En dépit de son sous-titre (« histoire chinoise »), *Yu le Grand et Confucius* est moins un ouvrage historique sur la Chine qu'un livre de philosophie pratique d'inspiration physiocratique portant sur les principes et l'action d'un bon gouvernement³⁰. Plusieurs idées développées dans le *Projet d'institutions* de Saint-Just – le respect de la vieillesse, l'importance de l'amitié, la liberté des unions, l'institution des censeurs surveillant sévèrement les autorités constituées – pourraient avoir été en partie inspirées par la lecture de *Yu le Grand et Confucius*. Le *Code des lois des Gentoux* n'a en revanche pas d'écho dans les écrits de Saint-Just. Une allusion de l'*Esprit de la Révolution*³¹ laisse même penser qu'il a pu ne pas considérer d'un œil favorable les lois des brahmanes.

Si la bibliothèque de Saint-Just était peu fournie en livres d'histoire et de droit, elle contenait un nombre important d'ouvrages de littérature³² : avec treize volumes, cet ensemble constitue en effet la troisième catégorie de livres la mieux représentée après les ouvrages sur la Révolution et ceux de philosophie. On y trouvait les discours des deux orateurs qui, au XVIII^e siècle, sont regardés comme les plus grands orateurs ayant existé : Cicéron dans une édition bilingue, et Démosthène dans une traduction française parue sous la Révolution. Le corpus oratoire antique que Saint-Just avait à disposition à son domicile se trouvait complété par son exemplaire du *Catilina* et du *Jugurtha* de Salluste qui contient plusieurs harangues considérées elles aussi comme des modèles d'éloquence (harangues de Catilina, de César, de Caton, de Sylla)³³.

²⁹ Cf. le grand nombre de développements sur la Chine et les Indes répertoriés par l'Index de l'*Esprit des lois*, par exemple.

³⁰ Concernant l'inspiration physiocratique de cet ouvrage rédigé pour servir à l'instruction du tsarévitch Paul I^{er}, on se reportera à Miguel ABENSOUR, « La philosophie politique de Saint-Just. Problématique et cadres sociaux », *AHRF*, n° 185, 1966, p. 343-344. Sur l'idéalisation de la Chine par les physiocrates, voir Zhan SHI, « L'image de la Chine dans la pensée européenne du XVIII^e siècle : de l'apologie à la philosophie pratique », *AHRF*, n° 347, 2007, p. 102-104.

³¹ « Une des causes qui empêcheront la liberté de pénétrer dans les Indes, est la multitude des Bramines ; ce sont les rites qui enchaînent la plupart de ces pauvres peuples » (SAINT-JUST, *Œuvres complètes*, Anne Kupiec et Miguel Abensour éd., Paris, Gallimard, 2004, p. 419).

³² Sur le sens moderne du mot *littérature* qui s'impose à partir des dernières décennies du XVIII^e siècle et la révolution qui s'opère vers la même époque dans l'ancien système des Belles-Lettres, voir Jacques RANCIÈRE, *La parole muette. Essai sur les contradictions de la littérature*, Paris, Hachette, 1998.

³³ Ces trois éditions donnent aussi des indications sur la connaissance qu'avait Saint-Just des langues anciennes. Ses exemplaires de Cicéron et de Salluste étant bilingues, on peut supposer que Saint-Just était capable sinon de lire le latin dans le texte, du moins de goûter les qualités formelles de textes écrits dans cette langue ; en revanche, qu'il n'ait pas cherché à se procurer Démosthène en grec donne à penser qu'il ne maîtrisait pas le grec

Parmi les ouvrages de littérature de sa bibliothèque parisienne, on remarque également trois œuvres majeures du XVII^e siècle, les *Fables* de La Fontaine et *Les Caractères* de La Bruyère dans les éditions annotées de Pierre Coste, ainsi que *Les Aventures de Télémaque* de Fénelon. *Les Aventures de Télémaque* fut l'un des livres les plus lus jusqu'au XX^e siècle, par la jeunesse notamment. Les lecteurs du XVIII^e siècle paraissent avoir été particulièrement sensibles à deux aspects de l'œuvre : l'enseignement moral et politique de ce livre écrit pour exposer au duc de Bourgogne les qualités d'un grand roi et, peut-être plus encore, le charme poétique qui se dégage de ce texte. Pour cette raison, et bien qu'il soit écrit en prose, le *Télémaque* est pour les contemporains de Saint-Just moins un roman qu'une épopée dont les mérites littéraires sont comparés à l'*Odyssée* et à l'*Enéide*.

La littérature du XVII^e siècle était donc assez bien représentée dans cette bibliothèque. Il ne semble pas qu'il en ait été de même pour le siècle suivant, puisque l'inventaire ne mentionne qu'une seule œuvre de fiction datant du XVIII^e siècle, les *Lettres d'une Péruvienne* de Madame de Graffigny³⁴. Les *Lettres d'une Péruvienne* sont pour l'essentiel un roman sentimental dans le goût du temps célébrant l'attachement indéfectible d'une femme malgré l'abandon de son amant. Sur cette trame se greffent des épisodes fortement inspirés des *Lettres persanes*, qui développent de façon convenue le thème du bon sauvage mis en contact avec la société européenne qui constate à quel point ses mœurs sont éloignées de la nature. Ce roman épistolaire eut un vif succès durant la seconde moitié du XVIII^e siècle³⁵. Dernièrement, un courant universitaire a vu dans certaines des *Lettres d'une Péruvienne* l'expression d'un engagement en faveur d'une émancipation des femmes. Il n'est pas impossible que Saint-Just ait été sensible au tableau de la condition misérable des femmes françaises qu'expose la trente-quatrième lettre.

Mais l'ouvrage de littérature le plus intéressant de sa bibliothèque est certainement la *Jérusalem délivrée*, le célèbre poème épique du Tasse, dans une édition de 1793. Sa présence dans la bibliothèque du Conventionnel est à mettre en rapport avec le *Télémaque* de Fénelon qui, nous l'avons vu, était couramment considéré au XVIII^e siècle comme une épopée en prose, avec *Organt*, l'épopée satirique en vers publiée par Saint-Just en 1789, ainsi qu'avec la phrase du *Projet d'institutions* énonçant que « Le prix de la poésie ne sera donné qu'à l'ode et à l'épopée »³⁶. Mise ainsi en perspective, l'acquisition tardive de cette édition du poème du Tasse montre que le Conventionnel menait, les derniers mois de son existence, une réflexion sur les conditions de possibilité et l'utilité politique d'une poésie épique moderne dont la *Jérusalem délivrée* est considérée, tout au long du XVIII^e siècle, comme le modèle³⁷. Un dernier livre de littérature, l'*Histoire poétique*, qui est un exposé sur les mythes gréco-latins illustré d'extraits de poètes français des XVII^e et XVIII^e siècles, vient confirmer à la fois l'intérêt de Saint-Just pour la poésie d'inspiration élevée et un goût pour la mythologie antique que dénote également la présence du *Télémaque* dans sa bibliothèque.

ancien. Charles Vellay a publié une transcription de la liste des prix que Saint-Just reçut en classe de cinquième d'où il ressort qu'il commença à acquérir une aisance avec la langue latine durant ses années de collège (« Les premières luttes politiques de Saint-Just », *La Revue de Paris*, octobre 1906, p. 822).

³⁴ Saint-Just pouvait cependant lire des œuvres comme les *Lettres persanes* ou *Le Temple de Gnide* dans son exemplaire des *Œuvres complètes* de Montesquieu.

³⁵ Daniel MORNET, « Les Enseignements des bibliothèques privées (1750-1780) », *Revue d'histoire littéraire de la France*, t. 17, 1910, p. 449-496.

³⁶ BNF, NAF 24136, feuillet 17.

³⁷ Cf. Chandler B. BEALL, *La Fortune du Tasse en France*, Eugene, University of Oregon, 1942. Saint-Just pourrait avoir eu un intérêt ancien pour l'ouvrage du Tasse : le premier feuillet du recto du carnet du manuscrit *Du Droit social* porte en effet le titre biffé « *Jerusalem Poème* » tracé d'une écriture maladroite qui semble enfantine. Il n'est néanmoins pas certain que ce soit celle du jeune Saint-Just (Anne QUENNEDEY, « Note philologique sur le manuscrit de Saint-Just faussement intitulé *De la nature* », *AHRF*, n° 351, 2008, p. 126-127).

Ainsi que Dominique Varry et Agnès Marcetteau-Paul l'ont indiqué³⁸, Saint-Just fait partie des révolutionnaires dont la bibliothèque ne contenait pas de livre de religion. Pour autant, toute préoccupation religieuse ou en rapport avec la religion n'en est pas absente. Nous avons vu que Saint-Just avait chez lui l'*Émile*, qui contient la *Profession de foi du vicaire savoyard* ; il possédait aussi l'édition dite de Port-Royal des *Pensées* de Pascal, dans laquelle la plupart des chapitres sont ordonnés autour de questions religieuses, et le *Discours sur l'histoire universelle* qui interprète l'Histoire d'après l'action supposée de la Providence divine. Saint-Just a pu encore lire dans le *Contrat social* ainsi que dans le faux Mably du tome XV de ses *Œuvres complètes* des développements sur les rapports que l'État doit entretenir avec la religion.

Enfin, la bibliothèque de Saint-Just contenait deux ouvrages qui ne relèvent pas des catégories sous lesquelles nous avons rangé ses autres livres. Le premier est un manuel scolaire de mathématiques acquis par Saint-Just après 1788, alors que ses études secondaires étaient achevées. S'agissait-il d'un achat utile, destiné à rafraîchir ou compléter les compétences mathématiques qu'il était susceptible d'utiliser en tant que législateur ? Dans la mesure où le contenu du manuel de l'abbé Mazéas excède de beaucoup les besoins de Saint-Just dans ses fonctions à la Convention nationale puis au Comité de salut public, on doit plutôt supposer qu'il a souhaité approfondir pour son propre compte une matière bénéficiant alors d'un large engouement³⁹. Les manuels de l'époque insistent en particulier sur les qualités de rigueur logique que les mathématiques développent, y compris chez les jeunes gens ne se destinant pas aux sciences.

L'autre ouvrage témoignant de la diversité des centres d'intérêt de Saint-Just durant les années où il siège à la Convention est un livre sur l'élevage des moutons intitulé *Mémoire sur l'éducation des bêtes à laine et les moyens d'en améliorer l'espèce*⁴⁰. On peut s'étonner que les charges politiques qui étaient alors les siennes lui aient laissé le loisir de se plonger dans la lecture des détails techniques qu'énumère cet ouvrage. Cependant, son discours sur les subsistances du 29 novembre 1792⁴¹ et, en 1794, le *Projet d'institutions* montrent que Saint-Just se préoccupait des moyens d'accroître le cheptel français, et en particulier le cheptel ovin : les feuillets 25 et 35 du manuscrit des *Institutions* prévoient en effet des institutions ayant cette fin.

Limites de l'inventaire et devenir des livres de Saint-Just après fructidor an III

L'apport principal de l'inventaire de la bibliothèque parisienne de Saint-Just est de mettre en lumière des lectures que l'on ne soupçonnerait pas en son absence et qui ont pu jouer un rôle dans la formation de ses idées, comme *Yu le Grand et Confucius*, les *Œuvres postumes* de William Temple, *Le génie de M. Hume* et les *Pensées* de Pascal. Il a aussi l'utilité de montrer l'importance de centres d'intérêt (pour les sociétés précapitalistes non européennes, pour la pensée politique de Marat, pour l'épopée) que ses discours ne manifestent pas, à eux seuls, aussi clairement.

³⁸ *Op. cit.*, p. 204.

³⁹ L'abbé Bossut écrit par exemple que les mathématiques « ont acquis parmi nous, surtout depuis quelques années, un degré de faveur, qui a prodigieusement multiplié les Livres élémentaires destinés à les expliquer et à les répandre » (*Cours de mathématique*, Paris, Claude-Antoine Jombert, 1775, p. IX).

⁴⁰ Son auteur Adrien Cyprien Duquesnoy, ancien Constituant puis maire de Nancy, fut destitué en août 1793 après que l'ouverture de l'armoire de fer eut dévoilé ses rapports avec le roi. Incarcéré à La Force en 1794, Duquesnoy fut libéré après Thermidor (Edna Hindie LEMAY, *Dictionnaire des Constituants*, Paris, Universitas, t. I, 1991, p. 321-322).

⁴¹ SAINT-JUST, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, p. 494-495.

Mais, comme on devait s'y attendre, cet inventaire ne rend pas compte de toutes les lectures du Conventionnel⁴². En particulier, l'inventaire ne fait pas état de plusieurs ouvrages dont les œuvres de Saint-Just portent la trace, ni d'auteurs que certains de ses contemporains, parfois sujets à caution, affirment qu'il a lus. C'est ainsi qu'Augustin Lejeune, connaissance soissonnaise du Conventionnel qu'il fit employer au Bureau de police générale, assure que Saint-Just fut un lecteur assidu d'Homère et de Racine durant ses jeunes années, et qu'il lut l'abbé Raynal pendant la Révolution⁴³. Élisabeth Le Bas a, quant à elle, raconté dans ses souvenirs qu'en octobre 1793, dans la voiture qui les emmenait en Alsace, son mari et Saint-Just lisaient à haute voix « pour passer le temps [...] des pièces de Molière ou quelques passages de Rabelais »⁴⁴.

Parmi les auteurs que Saint-Just cite dans ses ouvrages et que l'inventaire de l'an III ne mentionne pas, on remarque plusieurs poètes dont Chaulieu (1639-1720), auteur de poèmes anacréontiques, et le satiriste Gilbert (1750-1780)⁴⁵. On s'étonne aussi de ne pas trouver mention dans l'inventaire d'ouvrages de théâtre, alors que Saint-Just avait pour la poésie dramatique un fort intérêt qui lui fit écrire la comédie en vers *Arlequin-Diogène* et une épigramme en rapport avec une tragédie de Le Belloy⁴⁶.

Le grand absent de la bibliothèque de Saint-Just est cependant Voltaire. Son absence est d'autant plus frappante que ses œuvres se trouvent dans de nombreuses bibliothèques d'acteurs de la Révolution dans d'imposantes éditions en quarante, soixante-dix ou quatre-vingt-douze volumes⁴⁷, et qu'il est clair que Saint-Just connaissait très bien plusieurs ouvrages de Voltaire qu'il imite ou auxquels il fait des emprunts dans *Organt*. De la même façon, les livres de Rousseau de sa bibliothèque ne sont pas les seules œuvres de lui que Saint-Just ait lues, puisqu'on trouve dans ses discours des phrases démarquées d'ouvrages moins connus de cet auteur. Que des livres avec lesquels Saint-Just avait une évidente familiarité manquent dans l'inventaire pourrait s'expliquer par la volonté d'avoir avec soi à Paris une bibliothèque réduite qui soit essentiellement une bibliothèque de travail, pour laquelle il n'était donc pas utile de retenir des ouvrages mal adaptés à la situation politique ouverte par le 10 Août.

Après le 13 fructidor an III, les livres qui composaient la bibliothèque de Saint-Just furent transférés du dépôt de la rue Cerutti à celui de la rue Saint-Marc⁴⁸ puis au dépôt de la rue de Lille⁴⁹. S'il n'existe pas de document indiquant ce qu'ils devinrent par la suite, les travaux de Jean-Baptiste Labiche⁵⁰ ont établi que l'ensemble des ouvrages entreposés dans le dépôt rue de Lille furent transportés en l'an V au dépôt de la rue des Cordeliers, dans lequel des prélèvements en vue d'enrichir les fonds des bibliothèques publiques furent organisés,

⁴² On prendra néanmoins garde à ne pas surestimer l'étendue des lectures de Saint-Just : lorsque celui-ci fait référence à Ulpian et à Aulu-Gelle, par exemple, dans *Du Droit social*, c'est en se fondant sur ce que Montesquieu a mentionné de leurs ouvrages dans *l'Esprit des lois*.

⁴³ *Notice historique sur Saint-Just* publiée par Alfred BÉGIS dans : *Saint-Just et les bureaux de la police générale au Comité de salut public en 1794*, Paris, Les Amis des livres, 1896, p. 30. Une phrase ambiguë que Lejeune prête à Saint-Just pourrait indiquer que le Conventionnel avait aussi apprécié, dans sa première jeunesse, les *Idylles* du poète suisse Gessner (*ibid.*, p. 33).

⁴⁴ STÉFANE-POL (Paul COUTANT), *Le Conventionnel Le Bas d'après des documents inédits et les Mémoires de sa veuve*, Paris, Flammarion, 1901, p. 132.

⁴⁵ SAINT-JUST, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, p. 265 (citation de Chaulieu). Cette édition oublie l'épigraphe anonyme d'*Organt* qui, ainsi que l'a vu Bernard Vinot, est tirée du poème de Gilbert *Le Dix-huitième Siècle* (Bernard VINOT, *op. cit.*, p. 66).

⁴⁶ Bernard VINOT, *op. cit.*, p. 49.

⁴⁷ Agnès MARCETTEAU-PAUL et Dominique VARRY, *op. cit.*, p. 200.

⁴⁸ Inscription manuscrite en haut à gauche de l'inventaire.

⁴⁹ Inventaire des dépôts littéraires, Bibliothèque de l'Arsenal, tome 1, ms n° 6487. Ils portaient le numéro 85 et étaient entreposés au rez-de-chaussée.

⁵⁰ Jean-Baptiste LABICHE, *Notices sur les dépôts littéraires et la révolution bibliographique de la fin du dernier siècle, d'après les manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal*, Paris, A. Parent, 1880.

puis en l'an XIII à l'hôtel de Chabillant, rue de l'Université, où les prélèvements se poursuivirent jusqu'à la réunion à la bibliothèque de l'Arsenal des derniers restes des dépôts littéraires de la Révolution, en 1811.

C'est ainsi que la bibliothèque de Saint-Just, qui avait été conservée intacte dans des paquets étiquetés pendant les deux années précédant son arrivée rue des Cordeliers, se trouva divisée à la suite des opérations de triage menées dans les dépôts littéraires afin de compléter les collections des quatre grandes bibliothèques publiques parisiennes (Bibliothèque nationale et bibliothèques de l'Arsenal, du Panthéon et des Quatre-Nations), des bibliothèques des départements ainsi que de plusieurs bibliothèques spécialisées. Nous avons cherché à savoir s'il serait possible de retrouver dans les bibliothèques publiques françaises des livres ayant appartenu à Saint-Just. Bien qu'aléatoire, cette entreprise ne paraissait pas en effet vouée à l'échec dans la mesure où les livres ayant appartenu au Conventionnel pourraient porter des marques distinctives (ex-libris, reliure particulière, etc.) ou avoir été versés en grand nombre dans un même fonds.

Cette recherche a permis de trouver à la Bibliothèque nationale le premier livre décrit dans l'inventaire⁵¹ : le volume contenant sous une même reliure *Yu le Grand et Confucius* par Nicolas Gabriel Clerc (Soissons, P. Courtois, 1769, 1 vol. in-4°) et le *Code des loix des Gentoux* par Nathaniel Brassey Halhed (Paris, Stoupe, 1778, 1 vol. in-4°). Plusieurs indices conduisent en effet à affirmer que le livre de la Bibliothèque nationale de France conservé sous la cote Fb-18111-18112 ne saurait être que l'exemplaire ayant appartenu à Saint-Just. D'abord, la relative rareté des deux ouvrages⁵² ; comme ils n'ont de surcroît entre eux qu'un rapport ténu, qu'existent plusieurs exemplaires de ces deux ouvrages reliés ensemble paraît improbable. Ensuite, la reliure du livre de la Bibliothèque nationale coté Fb-18111-18112, qui est bien d'époque XVIII^e siècle. Enfin, le fait que ce livre provienne effectivement des dépôts littéraires révolutionnaires.

Le livre de la Bibliothèque nationale est un fort volume in-4° de vingt centimètres de large sur vingt-six de haut pour une épaisseur de huit centimètres et demi, relié pleine peau en veau marbré. Sans être précieuse, la reliure est assez caractéristique : les plats sont simplement décorés d'un triple filet d'encadrement, mais les compartiments du dos à cinq nerfs sont abondamment ornés de fleurons et de palettes dorés, avec des pièces de titre rapportées de maroquin bordeaux, pour « Yu le Grand et Confucius », et fauve, pour « Code des Gentoux ». Les trois tranches sont teintées en rouge, les gardes sont de papier marbré rouge, vert, jaune et blanc à motifs de coquille, les tranchefiles sont de mêmes couleurs et le signet est un ruban vert. Hormis les inscriptions portées par les bibliothécaires en début et en fin de volume, nous n'avons pas remarqué d'annotations. Le livre n'a pas non plus d'ex-libris.

Comme l'indiquent le cachet « Bibliothèque du roi - Fontainebleau » ajouté sous la Restauration sur la page de titre et plusieurs tampons d'inventaire⁵³, cet ouvrage a appartenu à la bibliothèque impériale du palais de Fontainebleau avant d'être versé dans les fonds de la Bibliothèque nationale de France où lui fut attribuée son actuelle cote en « Fb », pour « Fontainebleau ». Avant d'être au palais de Fontainebleau, ce livre de Saint-Just passa par la bibliothèque du Conseil d'État : *Yu le Grand...* et le *Code des loix des Gentoux* sont en effet répertoriés dans le catalogue de cette bibliothèque réalisé en 1803⁵⁴. La bibliothèque du

⁵¹ « Yu le grand et confucius par clerc deux tomes 1 vol, codes des loix des Jentoux meme vol ».

⁵² Le Catalogue collectif de France recense dix-neuf exemplaires de *Yu le Grand* et treize du *Code des loix des Gentoux*.

⁵³ Inventaires de 1856 et 1873.

⁵⁴ *Catalogue des livres de la bibliothèque du Conseil d'État*, Paris, Imprimerie de la République, an XI, t. I, p. 107, n° 1123, et t. II, p. 276, n° 8956. D'après le catalogue et une mention à l'encre sur la page de garde de l'exemplaire Fb-18111-18112 de la Bibliothèque nationale, le volume de la bibliothèque du Conseil d'État était rangé sous la désignation « Recueil n° 18 ». En l'an XI, cette bibliothèque comptait approximativement 25 000 volumes.

Conseil d'État a deux origines : les dépôts littéraires révolutionnaires et la bibliothèque du Directoire, elle-même formée en puisant dans les dépôts littéraires de Paris et Versailles, qui lui fut donnée en 1800⁵⁵. Ainsi, le volume de Saint-Just contenant *Yu le Grand...* et le *Code des loix des Gentoux* quitta le dépôt des Cordeliers soit entre 1798 et 1800 pour la bibliothèque du Directoire exécutif, avant d'être transférée en 1800 à la bibliothèque du Conseil d'État, soit entre 1800 et 1803, pour entrer directement dans cette bibliothèque⁵⁶.

En 1807, l'ouvrage fut transporté au palais de Fontainebleau avec l'ensemble des livres du Conseil d'État, Napoléon ayant demandé qu'une bibliothèque soit constituée dans ce palais. Lorsqu'en 1888 la bibliothèque de Fontainebleau, qui comptait alors plus de 43 000 volumes, fut supprimée comme les autres bibliothèques des palais impériaux, elle fut rattachée à la Bibliothèque nationale de France. Seul un dixième des livres du fonds Fontainebleau a été effectivement transporté dans les locaux de la Bibliothèque nationale. Notre exemplaire fait partie des livres portant les cotes Fb-17597 à Fb-21113 qui y furent transférés à la fin du XIX^e siècle⁵⁷.

C'est ainsi qu'avant d'achever sa course à la Bibliothèque nationale, le livre de Saint-Just contenant *Yu le Grand...* et le *Code des loix des Gentoux* passa par quatre dépôts et trois bibliothèques, et ne subit pas moins de dix déménagements⁵⁸. D'autres livres de la bibliothèque de Saint-Just connurent-ils le même sort que ce volume en étant, comme lui, affectés à la bibliothèque du Conseil d'État puis à celle de Fontainebleau ? Seuls trois livres répertoriés par le *Catalogue des livres de la bibliothèque du Conseil d'État* et l'inventaire de la bibliothèque du palais de Fontainebleau⁵⁹ pourraient éventuellement correspondre à ceux décrits par l'inventaire du 13 fructidor an III. En conséquence, sauf à supposer que Bonaparte, Cambacérès et Lebrun, qui s'adjugèrent plusieurs milliers de volumes de la bibliothèque du Directoire⁶⁰, aient récupéré une grande partie des livres qui avaient composé la bibliothèque de Saint-Just, on doit considérer que les ouvrages du Conventionnel n'ont pas été versés en nombre dans la bibliothèque du Conseil d'État. Le plus probable est qu'une dispersion générale des livres de Saint-Just entre les différentes bibliothèques de Paris et de province ait eu lieu entre l'an V et 1811, des ouvrages ayant pu être vendus ou détruits⁶¹, particulièrement lorsqu'ils étaient brochés ou incomplets.

⁵⁵ Anne-Marie RABANT, « Barbier et la bibliothèque du Conseil d'État », *Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires français*, n° 57, 1967, p. 243-248. La bibliothèque du Directoire se trouvait hôtel de Croy, rue du Regard, et contenait environ 30 000 volumes.

⁵⁶ C'est Antoine-Alexandre Barbier, successivement conservateur de la bibliothèque du Directoire, bibliothécaire du Conseil d'État puis bibliothécaire des palais impériaux, qui s'occupa du choix des livres à puiser dans les dépôts pour ces bibliothèques et qui fut également chargé de faire transporter à Fontainebleau les livres du Conseil d'État (« Barbier et la bibliothèque du Conseil d'État », *op. cit.*, et Maurice LECOMTE, « Les bibliothèques et les bibliothécaires du palais de Fontainebleau depuis le XVIII^e siècle », in *Mélanges historiques sur Fontainebleau*, Fontainebleau, Maurice Bourges, 1904, p. 72-77). Auparavant, ce bibliographe réputé avait été membre de la Commission temporaire des arts et chargé de répartir entre les différentes bibliothèques de Paris les livres de dépôts, fonction qui lui avait apportée une bonne connaissance de ce fonds gigantesque.

⁵⁷ Les cotes Fb-17597 à Fb-21113 correspondent à un ensemble de recueils de pièces reliées que les bibliothécaires n'ont pas voulu dérelier (Eugène Gabriel LEDOS, *Histoire des catalogues des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, Paris, Éditions des Bibliothèques nationales, 1936, p. 217). Depuis son déménagement sur le site de Tolbiac, ils y sont conservés réunis au département Philosophie, histoire, sciences de l'homme (*Bibliothèque nationale de France, Dictionnaire électronique des fonds spéciaux*, entrée « Fontainebleau »).

⁵⁸ D'abord aménagée dans la chapelle Saint-Saturnin, la bibliothèque de Fontainebleau fut installée après 1851 dans la Galerie de Diane. La bibliothèque du Conseil d'État fut successivement aux Tuileries puis au Louvre.

⁵⁹ Fichier manuscrit établi en 1899, conservé à la Bibliothèque nationale de France (Tolbiac). Il convient de consulter le fichier du fonds Fontainebleau car les prélèvements dans les dépôts pour la bibliothèque du Conseil d'État se sont poursuivis après le catalogage de 1803.

⁶⁰ « Barbier et la bibliothèque du Conseil d'État », *op. cit.*, p. 243.

⁶¹ Sur les ventes et destructions des livres des dépôts, voir J.-B. LABICHE, *op. cit.*, p. 51-55 et p. 117-118.